



Prépa Assemblée Générale Groupe : la récompense fantôme

Dès qu'elle a eu connaissance du projet d'attribution d'actions gratuites aux Dirigeants du Groupe, 30 M€ réservés pour 400 directeurs et hors statuts, la CFE-CGC a demandé une contrepartie au bénéfice de tous les salariés. Car c'est l'implication et le travail de tous, qui permettent le bon développement des projets, la satisfaction de nos clients, mais aussi ... celle des actionnaires.

19 mai, AG Groupe : la CFE-CGC contre-attaque

Devant le refus incompréhensible de la Direction Générale de discuter d'une amélioration de l'accord de participation, pourtant prévue par la loi, nous avons utilisé, en dernier recours, le poids de l'actionnariat salarié pour déposer une résolution à l'Assemblée Générale des actionnaires de Safran du 19 mai. Notre résolution visait à faire aussi bénéficier l'ensemble des salariés de l'attribution gratuite d'actions mise en place au seul profit de 400 dirigeants.

Jeudi 19 mai, AG Groupe : un nouvel espoir ?

Jeudi 19, notre résolution n'a pas reçu l'agrément des 2/3 des voix pour son approbation, mais elle a largement sensibilisé les actionnaires, les journalistes et les analystes économiques sur le besoin d'équité qui est indispensable à l'efficacité et à la performance dans la durée du groupe Safran !

Bilan AG Groupe : le, juste, retour du Jeudi !

Dans ce contexte exacerbé par les abus de rémunération de certains dirigeants de grandes entreprises, le bon sens commande maintenant à la Direction Générale d'inviter les organisations syndicales autour de la table pour aboutir, avant fin juin, à une amélioration de l'accord de participation applicable, dès l'exercice 2016.

Le bon sens, mais aussi la CFE-CGC demandent cette amélioration de la Participation avec Force !

Vous pouvez compter sur la détermination et la persévérance de vos élus CFE-CGC pour défendre, avec Force, le développement harmonieux de Safran au bénéfice de tous ... et pas seulement de quelques-uns !
Pour votre avenir dans le groupe SAFRAN et la défense de vos intérêts



Ne pas adhérer à la *Cfecgc*
te prive
d'un réseau solidaire



2.370 M€

C'est la rémunération du Directeur Général de Safran en année pleine.

+ 123%

Depuis 2012 c'est l'augmentation du montant des dividendes versés aux actionnaires par la DG Safran.

+ 30%

C'est l'augmentation de la rémunération des hauts dirigeants en 2016.

+ 15%

C'est l'augmentation du montant du dividende entre 2015 et 2016 soit 77 M€ de plus versés aux actionnaires.

- de 2 %

C'est l'augmentation moyenne des salariés du groupe Safran en 2016.

0%

C'est l'augmentation de la Participation et de l'Intéressement en 2015.

- 10%

C'est la baisse du résultat opérationnel de Safran en 2015.

La CFE-CGC déplore que la voracité financière à court terme brise les logiques industrielles et sociales.

Et s'il fallait une preuve supplémentaire :

Pourquoi changer le nom de Snecma, reconnu mondialement par l'industrie par celui de SAFRAN connu principalement par les places financières ?

